

NOUVEAU



COMPRENDRE LES NOUVELLES REGLES APPLICABLES ET LES PRATIQUES DU CCAG TRAVAUX 2021

en vigueur à compter du 01 avril 2021

Objectifs

- ⇒ Connaître et comprendre les nouveautés du CCAG 2021 applicables aux marchés de travaux publics
- ⇒ Identifier les changements concrets à opérer
- ⇒ Adapter ses réflexes et appliquer les changements dans son fonctionnement

Prérequis

- ⇒ Être majeur
- ⇒ Maîtriser le fonctionnement des marchés publics de travaux
- ⇒ Maîtriser le CCAG travaux
- ⇒ Connaître les mécanismes de réponse aux appels d'offre publics

Public

- ⇒ **Conducteur de travaux, dirigeants d'entreprise, personnel d'encadrement, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entrepreneur, toute personne amenée à exécuter un marché des marchés publics de travaux**

Programme

- ⇒ Les nouvelles règles de la réforme du CCAG travaux 2021, les évolutions majeures
 - Prix et règlement des comptes
 - Réalisation des ouvrages
 - Propriété intellectuelle
 - Réception et garanties
 - Résiliation du marché, interruption des travaux
 - Différends et litiges

DURÉE : 3h30

FORMAT

Présentiel

LIEU et HORAIRES

Dardilly – 8h30 à 12h00

NOMBRE DE PLACES MIN/MAX

Min : 3

Max : 8

MODALITES D'INSCRIPTION

Validation des besoins, attentes et prérequis lors d'un entretien

Délai d'inscription avant démarrage

Envoi de la convocation

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports et échanges avec les participants

MODALITES D'EVALUATION

QCM en fin de session

LES + DE LA FORMATION

Formation pratique centrée sur les nouveautés majeures

Questionnaire préalable à la formation

Support remis à chaque participant

TAUX DE RÉUSSITE

INTERVENANT-E

Avocate spécialisée en gestion contractuelle des marchés de travaux

VALIDATION

Attestation de compétence spécifique

TARIF INTER en HT

490,00 €

TARIF INTRA

1 400,00 € HT (8 places)

ACCESSIBILITE



CONTACT

Florence RENAUD
IFBTP Rhône-Alpes
3 place du pays
69570 Dardilly
Tél : 04/72/52/30/42
frenaud@ifbtpra.com

